

Sonnerie des cloches en signe de solidarité

Certaines institutions demandent à l'EERV de sonner les cloches des églises à une date donnée, en vue de manifester notre solidarité avec une cause, un peuple, etc. Il faut notamment se référer à l'exemple de la journée du Sida, chaque premier décembre.

Il n'existe pas de loi, de règle, ou même de principe clair, qui définiraient les instances autorisées (Conseils paroissiaux, Conseil synodal, Municipalités, ou autres) à faire sonner les cloches des églises dans les cas ci-dessus.

Ces pratiques doivent être distinguées de la sonnerie des cloches avant les services religieux ou lors des manifestations civiles (élection d'un conseiller fédéral vaudois, etc.).

Par clarifier la pratique de sonner les cloches lorsqu'il s'agit de marquer notre solidarité avec une cause ou l'autre, le CS a fixé quelques principes à respecter :

1. Une telle sonnerie est exceptionnelle. Sont exclues d'emblée les causes partisans; en effet ce signe de solidarité doit manifester une volonté de rechercher la paix, la justice, le "salut" de tous.
2. Dans tous les cas, les règles ci-dessous sont à observer:
 - obtenir l'accord du Conseil synodal ou des autorités cantonales des deux Eglises protestantes et catholiques lorsque que la démarche est œcuménique et
 - obtenir localement l'accord des Conseils paroissiaux et des Municipalités en fonction des règles communales.
3. En cas d'accord, la démarche doit s'accompagner :
 - d'une information par les médias dans le but de faire connaître la démarche à la population;
 - d'une information aux lieux d'Eglise afin que les personnes présentes au culte soient au courant de cette action et que celle-ci soit accompagnée d'une dimension de prière.

Cas particulier de la journée du sida

La sonnerie des cloches le 1^{er} décembre, journée du sida, ayant été admise précédemment, le Conseil synodal accepte le principe de la sonnerie des cloches à cette occasion. Les autres points mentionnés sous 2 et 3 sont à prendre en compte par le ministère sida.

Le Conseil synodal, septembre 2001